

Technicien forestier

RNCP42209 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 5
Code(s) NSF	213p
Formacode(s)	21041
Code(s) ROME	A1205, A1301
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	30/04/2026
Date d'échéance	30/04/2029

Certificateur(s)

ETS PUBLIC LOCAL ENSEIGNEMENT FORMATION PROF AGRICOLE DE L'AUBE · SIRET : 19100687300092

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La certification a pour objectif professionnel de préparation des techniciens forestiers à assurer leurs missions d'élaboration, de mise en œuvre et de suivi de la gestion des forêts dont ils ont la charge.

Intermédiaires entre les décideurs (propriétaires, ingénieurs et techniciens forestiers) et les personnes chargées de la réalisation des travaux (bûcherons, ouvriers forestiers, débardeurs...), ils veillent au respect des lois et règlements concernant la gestion et la protection des forêts, élaborent les documents de gestion de la forêt et contrôlent la réalisation des coupes et des travaux nécessaires.

Le contexte global de cette certification est celui de la construction d'une gestion durable et multifonctionnelle des forêts françaises, et de la mise en œuvre de moyens pour rendre la filière forêt-bois plus moderne et plus compétitive.

ACTIVITÉS VISÉES

Préparer les éléments nécessaires à une gestion forestière durable par la réalisation de diagnostic stationnel

Réaliser un diagnostic de peuplement forestier

Définir les itinéraires de gestion forestière durable et de renouvellement des peuplements forestiers

Élaborer des documents de gestion forestière durable

Organiser un chantier de mobilisation de bois commercialisable ainsi que la mise des bois en bord de route

Organiser un chantier de renouvellement de peuplement

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Réaliser une station de diagnostic, en prenant en compte la géologie, la pédologie, la flore, le climat et la topographie, afin de déterminer la potentialité de productivité de la station.

Utiliser des outils d'aide à la décision (catalogue de station, applications etc).

Mettre en correspondance l'autécologie des essences avec la station et le changement climatique.

Réaliser des mesures dendrométriques en prenant en compte le nombre d'individus et leurs dimensions, afin d'identifier le type de peuplement forestier.

Utiliser des outils usuels du forestier (encoche relascopique, compas forestier, Nikon Forestry Pro, etc).

Réaliser un diagnostic sanitaire et qualitatif des arbres pour qualifier l'état de la ressource potentiellement exploitable en sylviculture.

Définir des itinéraires (préconisations) de gestion à partir du type de peuplement rencontré, afin de permettre la mise en œuvre des objectifs de gestion d'une forêt (de production, environnementaux, sociaux, paysagers, ...) en prenant

en compte le changement climatique.

Identifier le mode de gestion ainsi que ses différentes caractéristiques afin de mettre en œuvre les possibilités.

Identifier le type de coupe et le pourcentage de prélèvement, en fonction des aspects sanitaires et qualitatifs, de façon à assurer la durabilité de la productivité et le renouvellement du peuplement d'une forêt.

Mettre en œuvre les actions qui permettent le renouvellement des peuplements forestiers (reboisement, travaux sylvicoles).

Sélectionner et marquer des arbres à prélever et à préserver, selon différentes techniques (peinture et martelage notamment), afin de visualiser un lot, en vue de sa valorisation marchande et de l'organisation d'un chantier forestier.

Préconiser des orientations de gestion à court, moyen et long terme à partir des objectifs d'un propriétaire forestier, en tenant compte de la législation, de la fiscalité forestière et des écocertifications (PEFC, FSC, etc.).

Représenter sur des cartes géographiques les différentes données sylvicoles issues des diagnostics de terrain, afin de pouvoir transmettre les informations utiles aux gestionnaires et/ou aux propriétaires forestiers et permettre une aide à la décision.

Planifier un programme de coupes et de travaux d'entretien ou de renouvellement des peuplements forestiers (plantation, semis, traitements phytosanitaires, nettoyage, abattage, façonnage, débardage, élagage...), permettant d'organiser les opérations correspondantes, en tenant compte des enjeux environnementaux, sociaux et économiques, afin de permettre une gestion forestière durable efficace.

Mettre en œuvre toutes les opérations préparatoires (Veille réglementaire initiale, port des EPI, législation, zonages ...) à un chantier de mobilisation de bois afin de réaliser un diagnostic préalable à l'exploitation.

Communiquer avec les différents intervenants d'un chantier de mobilisation de bois, et rédiger à leur intention les documents nécessaires à la bonne réalisation de leur intervention, pour leur préciser, verbalement et/ou par écrit, la demande.

Choisir le système d'exploitation (manuel, mécanisé, types d'engins, ...) adapté aux spécificités d'un chantier d'exploitation de bois, de façon à le réaliser dans les meilleures conditions en tenant compte des contraintes environnementales.

Estimer les rendements journaliers des différents systèmes d'exploitation (en volume et en coût) en fonction des caractéristiques de la parcelle, pour planifier les différentes interventions et la durée d'un chantier de mobilisation de bois commercialisable.

Planifier les différents chantiers de mobilisation de bois sur une ou plusieurs années, selon la saisonnalité des interventions, en anticipant les impacts des différentes opérations sur l'environnement, et de façon à atteindre les objectifs fixés.

Réceptionner un chantier d'exploitation de bois et en réaliser un état des lieux, de façon à déterminer les dommages causés ou non, et à formuler une demande de remise en état correspondant ou de dédommagement financier.

Mesurer et estimer les hauteurs de bois sur pied commercialisables, par classes de qualité, pour déterminer les volumes et la composition des lots de bois correspondants.

Estimer la valeur marchande d'un lot de bois sur pied, en fonction de sa qualité et des prix de marché, afin de le mettre en vente ou à l'inverse, de l'acheter.

Estimer avec précision un volume de bois abattu, et sa répartition par classe de qualité, en application de la norme de cubage des bois ronds, afin de le mettre en vente ou à l'inverse, d'en proposer une offre d'achat.

Valoriser un lot de bois abattu, en vue de sa commercialisation pour sa première transformation.

Organisateur d'un chantier de renouvellement de peuplement en prenant en compte différents paramètres (choix du mode de renouvellement, planification d'interventions avec la préparation de sol, le choix des essences face aux changements climatiques, choix des protections et le suivi post-plantation).

Prise en compte des contraintes environnementales, techniques, économiques, réglementaires afin de garantir un reboisement répondant aux objectifs de gestion durable pour assurer la viabilité du futur écosystème forestier.

Blocs de compétences

RNCP42209BC01 — Réaliser un diagnostic préalable à la gestion forestière durable et multifonctionnelle

LISTE DE COMPÉTENCES

Réaliser un diagnostic stationnel, en prenant en compte la géologie, la pédologie, la flore, le climat et la topographie, afin de déterminer la potentialité de productivité de la station.

Utiliser des outils d'aide à la décision (catalogue de station, applications etc).

Mettre en correspondance l'autécologie des essences avec la station et le changement climatique.
Réaliser des mesures dendrométriques en prenant en compte le nombre d'individus et leurs dimensions, afin d'identifier le type de peuplement forestier.
Utiliser des outils usuels du forestier (encoche relascopique, compas forestier, Nikon Forestry Pro, etc).
Réaliser un diagnostic sanitaire et qualitatif des arbres pour qualifier l'état de la ressource potentiellement exploitable en sylviculture.
Définir des itinéraires (préconisations) de gestion à partir du type de peuplement rencontré, afin de permettre la mise en œuvre des objectifs de gestion d'une forêt (de production, environnementaux, sociaux, paysagers, ...) en prenant en compte le changement climatique.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque candidat réalise un diagnostic stationnel et de peuplement forestier à un point GPS précis, indiqué par les évaluateurs.

RNCP42209BC02 — Elaborer une gestion forestière durable et multifonctionnelle

LISTE DE COMPÉTENCES

Identifier le mode de gestion ainsi que ses différentes caractéristiques afin de mettre en œuvre les possibilités.
Identifier le type de coupe et le pourcentage de prélèvement, en fonction des aspects sanitaires et qualitatifs, de façon à assurer la durabilité de la productivité et le renouvellement du peuplement d'une forêt.
Mettre en œuvre les actions qui permettent le renouvellement des peuplements forestiers (reboisement, travaux sylvicoles).
Sélectionner et marquer des arbres à prélever et à préserver, selon différentes techniques (peinture et martelage notamment), afin de visualiser un lot, en vue de sa valorisation marchande et de l'organisation d'un chantier forestier.
Préconiser des orientations de gestion à court, moyen et long terme à partir des objectifs d'un propriétaire forestier, en tenant compte de la législation, de la fiscalité forestières et des écocertifications (PEFC, FSC, etc).
Représenter sur des cartes géographiques les différentes données sylvicoles issues des diagnostics de terrain, afin de pouvoir transmettre les informations utiles à des gestionnaires et/ou à des propriétaires forestiers et permettre une aide à la décision.
Planifier un programme de coupes et de travaux d'entretien ou de renouvellement des peuplements forestiers (plantation, semis, traitements phytosanitaires, nettoyage, abattage, façonnage, débardage, élagage...), permettant d'organiser, en toute sécurité, les opérations correspondantes, en tenant compte des enjeux environnementaux, sociaux et économiques, afin de permettre une gestion forestière durable effective.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

1/ Mise en situation professionnelle individuelle en forêt

Sur une parcelle, sélectionnée au préalable par les évaluateurs, le candidat progresse sur l'ensemble du terrain, repère les arbres à prélever selon des objectifs de gestion qui lui sont communiqués, puis marque facticement les arbres à prélever.

2/ Mise en situation professionnelle

Réalisation d'un Plan Simple de Gestion (PSG) sur 15 ans, d'une forêt préalablement sélectionnée par les évaluateurs.

RNCP42209BC03 — Organiser un chantier de mobilisation de bois et de renouvellement forestier

LISTE DE COMPÉTENCES

Mettre en œuvre toutes les opérations préparatoires (Veille réglementaire initiale, port des EPI, législation, zonages ...)
à un chantier de mobilisation de bois afin de réaliser un diagnostic préalable à l'exploitation.
Communiquer avec les différents intervenants d'un chantier de mobilisation de bois, et rédiger à leur intention les documents nécessaires à la bonne réalisation de leur intervention, pour leur préciser, verbalement et/ou par écrit, la demande.
Choisir le système d'exploitation (manuel, mécanisé, types d'engins, ...) adapté aux spécificités d'un chantier d'exploitation de bois, de façon à le réaliser en sécurité et dans les meilleures conditions en tenant compte des contraintes environnementales.
Estimer les rendements journaliers des différents systèmes d'exploitation (en volume et en coût) en fonction des caractéristiques de la parcelle, pour planifier les différentes interventions et la durée d'un chantier de mobilisation de bois commercialisable.

Planifier les différents chantiers de mobilisation de bois sur une ou plusieurs années, selon la saisonnalité des interventions, en anticipant les impacts des différentes opérations sur l'environnement, et de façon à atteindre les objectifs fixés.

Réceptionner un chantier d'exploitation de bois et en réaliser un état des lieux, de façon à déterminer les dommages causés ou non, et à formuler une demande de remise en état correspondante ou de dédommagement financier.

Mesurer et estimer des hauteurs de bois sur pied commercialisable, par classes de qualité, pour déterminer les volumes et la composition de lots de bois correspondants.

Estimer la valeur marchande d'un lot de bois sur pied, en fonction de sa qualité et des prix de marché, afin de le mettre en vente ou à l'inverse, de l'acheter.

Estimer avec précision un volume de bois abattu, et sa répartition par classe de qualité, en application de la norme de cubage des bois ronds, afin de le mettre en vente ou à l'inverse, d'en proposer une offre d'achat.

Valoriser un lot de bois abattu, en vue de sa commercialisation pour sa première transformation.

Organiser un chantier de renouvellement de peuplement en prenant en compte différents paramètres (choix du mode de renouvellement, planification d'interventions avec la préparation de sol, le choix des essences face aux changements climatiques, choix des protections et le suivi post-plantation).

Prendre en compte des contraintes environnementales, techniques, économiques, réglementaires afin de garantir un reboisement répondant aux objectifs de gestion durable pour assurer la viabilité du futur écosystème forestier.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

1/ Mise en situation professionnelle :

Le candidat est mis en situation d'observation critique d'un chantier réel à venir ou en cours.

2/ Mise en situation professionnelle

:

Le candidat réalise un projet de reboisement.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le secteur d'activité est celui de la filière forêt-bois.

L'ONF (Office National des Forêts) est le plus gros employeur potentiel des Techniciens forestiers. C'est un établissement public à caractère industriel et commercial, chargé de la gestion des forêts publiques, et placé sous la tutelle du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire ainsi que du ministère de la Transition écologique et solidaire.

Les autres employeurs de techniciens forestiers sont plutôt des TPE et PME :

- Bureaux d'Études
- Experts forestiers
- Techniciens forestiers privés
- Organismes de gestion commune (Groupements et coopératives)

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Agent forestier,
- Assistant technique (Caisse des dépôts et consignations),
- Technicien de mobilisation de bois (coopérative forestière, exploitant forestier),
- Technicien d'exploitation (spécialisé plutôt sur des gros volumes),
- Technicien forestier territorial (ONF),
- Expert Arbre Conseil (ONF).

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Le métier n'est pas réglementé, mais est soumis au respect du Code Forestier Français, de nombreuses normes et de règlements européens.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible, Inadéquation géographique
Salaire médian (mensuel)	2 117 €
Familles professionnelles (FAP)	A0X42 — Bûcherons, sylviculteurs et agents forestiers · tension 5/5 (Très élevée) A2X70 — Techniciens et agents d'encadrement d'exploitations agricoles · tension 4/5 (Élevée) A2X90 — Ingénieurs, cadres techniques de l'agriculture · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	7 340
Jugés difficiles à recruter	52 %
Emplois saisonniers	32 %
Familles professionnelles (FAP)	A0X42 — Bûcherons, sylviculteurs et agents forestiers A2X70 — Techniciens et agents d'encadrement d'exploitations agricoles A2X90 — Ingénieurs, cadres techniques de l'agriculture

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Justifier d'une certification professionnelle de niveau 4 (type bac professionnel Forêt, autre diplôme, certification professionnelle ou équivalent, de niveau 4 minimum) ; ou bénéficier d'une expérience d'1 an minimum dans le domaine visé et d'une dérogation au niveau de qualification minimum, sur décision de la Direction de l'EPLFPA Campus Terres de l'Aube, après entretien de motivation et positionnement.

Être mobile (la possession du permis de conduire est indispensable, en raison des nombreux déplacements liés à l'exercice du métier).

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

- Le Directeur de l'EPLFPA Campus Terres de l'Aube ou son représentant,
- Un professionnel de la filière forêt-bois, externe,
- Un enseignant de la fonction publique ou assimilé, qualifié dans le domaine.

COMPOSITION DU JURY — VAE

- Le Directeur de l'EPLFPA Campus Terres de l'Aube ou son représentant,
- Deux professionnels de la filière forêt-bois, externes,
- Un enseignant de la fonction publique ou assimilé, qualifié dans le domaine.

Base légale

Date de décision	30/04/2026
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	30/04/2029
Date de dernière délivrance possible	30/04/2033

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2025	4	0	100 %	—

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP36860

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://campusterresdelaupe.fr/formations/filiere-foret/technicien-forestier>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/42209/>